

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 15 octobre 2018, à 19 h 00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la direction de Mme Geneviève Soucy

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Lise Chenard, Mélody Dionne, Nathalie Dionne, Chantal Landry, Marjolaine Pelletier, Maryse Pelletier;
Communauté : Claire Morneau;
Direction : Geneviève Soucy;
Enseignants : Véronique Bélanger, Martine Lavoie, Catherine Legault;
Personnel de soutien : Geneviève Caron;
Personnel professionnel :
Élèves : François-Luc Soucy et Florence Drapeau;
Commissaires :
Invités :

Sont absents : René Roy.

1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

Mme Geneviève Soucy, directrice de l'école, ouvre la séance à 19h05 en offrant aux membres de se présenter et après avoir constaté que la majorité des membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Elle propose d'agir à titre d'animatrice étant donné que la présidente n'est pas nommée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution n° CÉ 2018-2019/221

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bélanger, appuyée de Marjolaine Pelletier, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour en inversant l'ordre de certains points. Mme Geneviève Soucy propose aux membres de passer au point :

- **6.3. Rapport de la trésorière** ainsi qu'au point **7. Les travaux du conseil** immédiatement après le point **5. Correspondance**
- Revenir par la suite au point **6.2. Rapport de la direction d'école** et les autres.

Accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Résolution n° CÉ 2018-2019/222

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018 avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Legault, appuyée de Martine Lavoie, il est résolu :

DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2018.

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

5. Correspondance

5.1 Formations générales de la FCPQ 2018-2019;

Formations offertes aux parents. Document distribué avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Rapports de reddition de comptes

6.3 Rapport de la trésorière

Résolution n° CÉ 2018-2019/223

6.3.1 Procédure de fonctionnement

Le document a préalablement été envoyé par courriel. Le montant est le même que l'an passé, soit 1 350 \$.

6.3.2 Formulaire de demande de remboursement

Il sera envoyé par courriel plus tard.

7 Les travaux du conseil

7.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Madame Geneviève Soucy explique aux membres les fonctions de chaque officier et elle propose aux membres d'agir comme présidente d'élections et propose que Geneviève Caron agisse comme secrétaire d'élections.

Accepté à l'unanimité.

7.2 Élection des officiers

Résolution n° CÉ 2018-2019/224

Mme Chantal Landry propose l'ouverture des élections.

- **Nomination à la présidence**

Mme Caroline Boutin propose sa candidature au poste de la présidence et tous acceptent.

- **Nomination à la vice-présidence**

Mme Chantal Landry propose sa candidature au poste de la vice-présidence et tous acceptent.

- **Nomination à la trésorerie**

Elle attribue la responsabilité du secrétariat à Geneviève Caron.

Mme Marjolaine Pelletier propose sa candidature au poste de la trésorerie et tous acceptent.

- **Nomination des deux représentants de la communauté**

Mme Claire Morneau a accepté d'être représentante de la communauté.

- **Nomination du représentant et de son substitut au Comité de parents**

Mme Chantal Landry a accepté d'être représentante au comité de parents lors de l'assemblée générale des parents en séance extraordinaire plus tôt en soirée.

Mme Marjolaine Pelletier accepte d'être représentante substitut au Comité de parents.

Félicitations à toutes!

Mme Marjolaine Pelletier propose la fermeture des élections.

CONSIDÉRANT que tous les postes ont été comblés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martine Lavoie, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER la nomination des officiers du conseil d'établissement 2018-2019.

7.3 **Dénonciation d'intérêts**

Le formulaire a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation. À remplir et à remettre à la direction pour conserver au dossier du conseil.

7.4 **Calendrier des rencontres**

Résolution n° CÉ 2018-2019/225

Le calendrier a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation. Il respecte les 5 rencontres obligatoires. Il serait possible de modifier une des dates d'avril ou juin selon les délais de reddition de compte.

CONSIDÉRANT qu'un projet de calendrier des rencontres est déposé séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2018-2019 tel que présenté.

7.5 **Adoption des règles de régie interne 2018-2019**

Résolution n° CÉ 2018-2019/226

Le document des règles de régie interne a préalablement été acheminé dans l'envoi avec la convocation.

CONSIDÉRANT que le document est déposé séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Legault, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER les règles de régie interne du conseil d'établissement 2018-2019 telles que présentées.

6. **Rapports de reddition de comptes :**

6.1 **Rapport de la présidence**

Le poste à la présidence n'étant pas comblé avant cette séance, ce point est reporté à la prochaine séance.

6.2 **Rapport de la direction d'école**

Mme Geneviève Soucy explique une situation aux membres présents qui démontre que la force de notre école c'est d'avoir une équipe efficace et solide. Dernièrement, la direction a dû faire appel aux professionnels à la suite du décès d'un élève. Les professionnels se sont mobilisés pour offrir du support aux élèves et ce rapidement. Mme Boutin souligne aussi qu'il est rare qu'une école prenne la peine d'appeler les élèves absents à la maison pour voir s'ils vont bien.

6.2.1 Points pour adoption :

Aucun

6.2.2 Points pour approbation :

Résolution n° CÉ 2018-2019/227

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques;

- Formation pour Jeunesse Express, (10 oct);
- Pièce de théâtre à La Pocatière, sec. 3 à 5 (31 oct am);
- Rencontre Cégep-secondaire
 - La Pocatière, sec. 5 (29 oct);
 - Rivière-du-Loup ou élève d'un jour CFP, sec. 5 et certains PAI/FMS (30 oct);
 - Stage d'un jour, sec 5 et certains PAI (7 déc).
- Journée de Noël, tous les élèves (20 déc);
- Concentration ski/snow (janv, fév, mars et avril);
- Voyage à New York (2 au 5 mai);
- Grand défi Pierre Lavoie (11 et 12 mai).

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

6.2.2.2. Programme hockey et autres concentrations (gymnastique);

CONSIDÉRANT que l'école reconduit le programme hockey;

CONSIDÉRANT que l'école reconduit les concentrations qui font partie de la programmation de l'école;

CONSIDÉRANT que l'école démarre un projet pilote gymnastique pour quelques élèves;

CONSIDÉRANT que les concentrations se tiennent les mercredis

CONSIDÉRANT que les pratiques du programme hockey se tiennent du lundi au vendredi (horaires variables);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bélanger, il est résolu :

D'APPROUVER la tenue des activités telles que le programme hockey, la gymnastique et les autres concentrations.

6.2.2.3 Moyens de financement

- Cartes à gratter et vente de produits;
- Campagnes de financement de la vie étudiante;
- Bal des finissants-Vins et fromages.

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs coûts rattachés aux diverses activités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martine Lavoie, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les moyens de financement tels que présentés.

6.2.2.4 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence;

Mme Geneviève Soucy présente le plan aux membres présents.

CONSIDÉRANT qu'il faut prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les écoles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Legault, appuyée de Nathalie Dionne, il est résolu :

D'APPROUVER tel que présenté le Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence.

6.2.3 Points pour consultation :

Aucun

6.2.4 Points pour information :

6.2.4.1 Budgets (mesure composition);

Nous avons un budget de 48 260 \$ cette année dédié à la mesure d'aide à l'élève. Cette mesure est en lien directe avec la convention des enseignants.

6.2.4.2 Fête de la Rentrée (21 sept);

La fête a été un succès, les élèves se sont amusés. Dîner poutine, jeux gonflables et vidéo, kermess, course d'autos téléguidées étaient au programme et ce fut très apprécié. À la 1^{re} période, nous avons accueillis les élèves de sec 1-2 et PCA et à la 2^e période, les élèves de sec 3-4-5, PAI et FMSS.

6.2.4.3 Pièce de théâtre « Pas de bébé, pas de bibittes » (11 oct, pér. 2);

Les élèves de sec 3 ont assisté à la pièce « Pas de bébé, pas de bibittes » le 11 octobre à la période 2. Une pièce de théâtre de la Troupe Parminou.

6.2.4.4 Photos des finissants et reprise (22 oct);

Les photos auront lieu le 22 octobre.

6.2.4.5 Atelier avec M. Sylvain Blouin, concentration Art (13 nov);

Le 13 novembre en après-midi, les élèves de la concentration Arts seront absents de leurs cours afin de vivre un atelier avec monsieur Sylvain Blouin.

6.2.4.6 Visite de notre DG lors des concentrations (14 nov);

Le 14 novembre, le directeur général de la commission scolaire sera en visite à l'école et fera le tour des différentes concentrations avec Mme Geneviève.

6.2.4.7 Remise des bulletins (15-16 nov);

La remise des bulletins se fera le 15 novembre 2018. Les cours se termineront à 14h05. Possibilité de rencontrer les enseignants de 14h30 à 18h30. Rencontres possibles le 16 novembre AM avec des parents et journée pédagogique pour les élèves toute la journée.

6.2.4.8 Portes ouvertes (6 déc);

La journée des portes ouvertes se déroulera le 6 décembre prochain à partir de 14h15. Ce sera une journée pédagogique le vendredi 7 décembre. Les outils promotionnels seront retravaillés et Mme Geneviève fait faire une vidéo de l'école.

6.2.4.9 Dates d'immersion : sec 1 (9 mai au 12 juin), sec 2 (1^{er} avril au 8 mai), sec 3 (28 janv au 1^{er} mars);

6.2.4.10 Comédie musicale (13 et 14 avril);

La comédie musicale Billy Elliot sera présentée les 13 et 14 avril à la salle André-Gagnon de La Pocatière.

6.2.4.11 Gala des mérites (31 mai).

Le gala aura lieu le vendredi 31 mai au gymnase de notre école. À noter que le gala soulignera aussi les mérites sportifs.

8. Affaires nouvelles

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves

L'halloween arrive à grands pas. Il n'y aura pas de tunnel cette année. Plusieurs nouvelles activités sont au programme.

8.2 Information des représentants du personnel enseignant

Nous avons un intercom fonctionnel. À part de cela, tout va bien.

8.3 Information du représentant du personnel professionnel

René est absent.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien

La 1^{re} communication est envoyée par courriel aux parents et Annie se prépare pour la remise de bulletins en novembre. Je suis à la recherche de suppléants.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents

Chantal nous informe que les membres du comité de parents travaillent à produire un formulaire électronique de demande de remboursement pour les frais de déplacement pour le conseil d'établissement.

8.6 Information du/de la commissaire

Mme Céline est absente.

8.7 Information du comité social

Geneviève Caron informera les membres des anniversaires puisqu'elle détient l'information.

9. Période de questions du public et varia;

Aucun public

10. Sujets à discuter à la prochaine réunion;

11. Levée de la séance

Résolution n° CÉ 2018-2019/228

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry, appuyée de Marjolaine Pelletier, il est résolu :

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 20 h 55

Le secrétariat a été fait par Geneviève Caron.

Caroline Boutin, présidente

Geneviève Soucy, directrice